

# Saisir sur GIDAF ses résultats d'autosurveillance fréquente des émissions

<b>14 juin</b>	<b>Marseille</b>	<b>Entreprises :</b> ICPE toute taille
1 Jour (7h) 9h-17h		<b>Public :</b> Ingénieurs et Techniciens de l'industrie en charge de la surveillance des émissions, responsable HSE, inspecteurs ICPE, laboratoires prestataires de saisie.
600 € HT adhérent 750 € HT non adhérent		<b>Pré-requis :</b> Aucun
		<b>Contact - inscription :</b> Brigitte REBOURG - <a href="mailto:afip@urip.fr">afip@urip.fr</a> Tél 04 91 14 30 77 Fax 04 91 56 01 91
		<b>Réf. formation : 2021-011</b>

## Cette formation peut être réalisée en intra entreprise

### Objectifs

- Connaître les éléments contextuels et réglementaires de l'autosurveillance et de la mise en place du site internet de Gestion Informatisée des Données d'Autosurveillance Fréquente (GIDAF).
- Acquérir les connaissances de base pour saisir, exploiter et transmettre les données de surveillance des émissions sur GIDAF.

### Moyens pédagogiques et techniques



### Intervenant

Aurélie FLOCH, Chargée de mission ENVIRONNEMENT INDUSTRIE.

### PROGRAMME

#### CONTEXTE

- L'autosurveillance réglementaire
  - Pour l'inspection des ICPE (DREAL)
  - Pour le Suivi Régulier des Rejets (Agence de l'eau)
- La création de GIDAF
- Modalités de déclaration depuis le 1er janvier 2015 et évolutions à venir

#### SITE INTERNET GIDAF

- La détermination amont du support de déclaration
  - Cadre de surveillance
  - Structure de surveillance
- L'ergonomie générale du site
- Les déclarations sur GIDAF
  - Saisie des résultats de mesure par type de déclaration
- **AS Dreal et Agence de l'eau, contrôles externes, Légionelles, Eaux souterraines**
  - Étude progressive cycle après cycle : de l'initialisation à la validation.
- Les canaux de communication
- L'exploitation des données
  - Exploitation en interne par l'industriel
  - Exploitation en externe

#### EXERCICE PRATIQUE – manipulation de l'outil